

**Service gestionnaire :**

Service établissements et institutions

**Résumé :**

Le présent rapport a pour objet de présenter des demandes de subvention pour des investissements réalisés par différentes associations à Strasbourg, Schiltigheim, Haguenau et Sélestat ainsi que le centre communal d'action sociale de Bischheim dans le domaine de la petite enfance

Les dépenses d'investissement liées à la construction, l'aménagement, l'extension et l'équipement dans le cadre des modes de garde pour les enfants de moins de 6 ans peuvent bénéficier d'une subvention départementale applicable à la dépense prévisionnelle.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
35586	204-20421-51	59 509,60 €	2 750,04 €	1 647,58 €
35587	204-2041721-51	6 433,88 €	4 006,71 €	3 438,00 €
35624	204-20421-51	34 177,36 €	15 522,20 €	12 914,71 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 18 000,29 € aux bénéficiaires figurant aux tableaux annexés.*

Strasbourg, le 19/08/13

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL